



SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2023, À 19 H 30
SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
AJOURNÉE LE 6 DÉCEMBRE 2023

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX (PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL)**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1. IMPOSITION DE TAXES ET TARIFICATION DES SERVICES – ANNÉE 2024 – ADOPTION
 - 4.2. SOMMAIRE DES SALAIRES POUR L'ANNÉE 2024 - APPROBATION
 - 4.3. AFFECTATION DE LA SOMME DE 312 161 \$ DES SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NUMÉROS 573 ET 581 À L'EXERCICE FINANCIER 2024
 - 4.4. LOGICIELS ET APPLICATIONS – RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2024
 - 4.5. AFFECTATION D'UNE SOMME DE 19 315 \$ DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ À L'EXERCICE FINANCIER 2024
 - 4.6. RÈGLEMENT NUMÉRO 462-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 462 AYANT POUR EFFET D'ÉTABLIR DES POLITIQUES ADMINISTRATIVES POUR LA PERCEPTION DES COMPTES – AVIS DE MOTION
 - 4.7. RÈGLEMENT NUMÉRO 462-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 462 AYANT POUR EFFET D'ÉTABLIR DES POLITIQUES ADMINISTRATIVES POUR LA PERCEPTION DES COMPTES – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
 - 4.8. RÈGLEMENT NUMÉRO 567-6 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 567 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION
 - 4.9. RÈGLEMENT NUMÉRO 567-6 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 567 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
 - 4.10. RÈGLEMENT NUMÉRO 373-1 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 373 AYANT POUR EFFET D'IMPOSER ET DE PERCEVOIR, EN VERTU DU CHAPITRE M.39, L.R.Q., UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES – AVIS DE MOTION
 - 4.11. RÈGLEMENT NUMÉRO 373-1 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 373 AYANT POUR EFFET D'IMPOSER ET DE PERCEVOIR, EN VERTU DU CHAPITRE M.39, L.R.Q., UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
 - 4.12. RÈGLEMENT NUMÉRO 595 RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION IMMOBILIÈRE APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$ -AVIS DE MOTION
 - 4.13. RÈGLEMENT NUMÉRO 595 RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION IMMOBILIÈRE APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$ - DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
 - 4.14. RESTAURATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU PRESBYTÈRE – AVENANT NUMÉRO 7 AU CONTRAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET CONSTRUCTION M.J.D. INC. - AUTORISATION
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
 - 5.2. DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA AU 30 NOVEMBRE 2023



6. FINANCES ET COMPTABILITÉ

6.1. COMPTES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2023 – ADOPTION

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRANSPORT, TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

8.1. TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE PAVAGE – DIVERS CHEMINS 2023 – RECOMMANDATION DE PAIEMENT N^o 3 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE PARTIELLE – AUTORISATION

8.2. RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – ENTRETIEN 2024-2025-2026 – OCTROI DE CONTRAT

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS NORDIKEAU 2024 – SUIVI ET SUPERVISION DES OPÉRATIONS DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

9.2. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS NORDIKEAU 2024 – SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE L'ANCIEN SITE D'ENFOUISSEMENT (L.E.S.)

9.3. RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 4 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE PARTIELLE – TRAVAUX DE RÉFECTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR LES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN - AUTORISATION

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

11.1. CHANGEMENT ET RÉPARATION DES BANDES DE PATINOIRES – PROFAB 2000 INC. – SOUMISSION MODIFIÉE - AUTORISATION

11.2. BIBLIOTHÈQUE LOUIS-LANDRY – DIMINUTION DU DÉPÔT DU CRSBP - AUTORISATION

12. VARIA

12.1. VŒUX DES FÊTES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE